

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2017

Présents : Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Isabelle DEPUYDT, Fabienne DAUVERGNE, Alain GUILLET, Robert LEBOEUF, Michael LITTFASS,

Excusées : Isabelle PAGEAULT (pouvoir Robert LEBOEUF) Françoise BERNARD

Secrétaire de séance : Claire CHAPUIS

La séance est ouverte à 20 h 30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **1 - AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'année 2016 de la façon suivante :

|   |                    |
|---|--------------------|
| Soit un déficit de fonctionnement 2016 de           | 3 067.97 €         |
| un excédent de fonctionnement reporté de            | 74 810.53 €        |
| <b>Donc un excédent global de fonctionnement de</b> | <b>71 742.56 €</b> |
|   |                    |
| Soit un excédent d'investissement 2016 de           | 63 154.28 €        |
| un déficit d'investissement reporté de              | 79 820.56 €        |
| <b>Donc un déficit global d'investissement de</b>   | <b>16 666.28 €</b> |

Les résultats sont affectés comme suit :

**Compte 1068 Besoin de financement de la section d'investissement** **10 297.28 €**

Le besoin de financement s'établit de la façon suivante : déficit d'investissement global (16 666.28 €) moins les restes à réaliser en recettes d'investissement, soit 6 369 € (DETR 2015 pour la réalisation de l'accès des personnes à mobilité réduite à la mairie), somme non perçue à ce jour.

**Compte 001 Déficit d'investissement** **16 666.28 €**

**Compte 002 Excédent de fonctionnement** **61 445.28 €**

Excédent global de fonctionnement, soit 71 742.56 € moins le besoin de financement de la section d'investissement de 10 297.28 €

### **2 - BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE**

|   |           |
|---|-----------|
| La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à | 272 062 € |
| La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à  | 687 732 € |

Le conseil municipal approuve le budget primitif à 8 voix pour et 2 abstentions

Les bâtiments communaux englobant la mairie, l'école ainsi que l'appartement communal nécessitent une rénovation importante : toiture, isolation, chauffage, création d'une salle de classe et réfection de l'appartement avec mise aux normes. De ce fait, le conseil municipal a travaillé dans ce sens en préparant un dossier de demande de subventions. Or les délais très courts (présentation du dossier pour le 17 février 2017), l'a contraint à demander une estimation à l'Agence Technique Départementale (sans autre consultation pour l'instant) afin d'envoyer le dossier dans les temps et obtenir des subventions ; d'où la somme de 600 000 € en investissement ligne 2313-48 et l'emprunt de 220 000 € apparaissant au 1641 en recettes réelles. Il est évident que le coût estimé est très élevé et que le conseil n'engagera pas de travaux à cette hauteur. Le projet reste à l'étude et le conseil demandera des devis pour établir un budget adapté aux finances de la commune.

### **3 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La modification du périmètre de la communauté de communes, due à l'accueil de 6 nouvelles communes, est acté.

La Communauté de Communes, à compter du 1er janvier 2017, contribue au budget du SDIS en lieu et place des communes. Cette somme sera déduite des attributions de compensation versée aux communes par la Communauté de Communes.

Les nouveaux statuts, qui prennent en compte ces deux modifications, sont adoptés à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Aménagement du Chemin des Moines entre Sennecey-le-Grand et Cluny :

Une convention doit être signée entre la communauté de communes, la commune de Mancey et l'ONF afin de réaliser un cheminement piétons, chevaux et vélos et améliorer la signalisation.

- Commission communication : une réunion est prévue le 9 mai à 20 h 30 à la Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 15 mai 2017 à 20 h 30.

Le Maire, Christine BOURGEON